Service Accueil

Les amis,

Voici quelques rappels que l'organisation nous demande de faire à tous les préposés à l'accueil :

Sécurité lors des réunions :Jéhovah se soucie vivement de la protection de ses serviteurs (Ps. 97:10). De récents évènements montrent que ce n'est pas parce que des personnes sont rassemblées dans un cadre public qu'elles sont pour autant en sécurité. Des actions d'une extrême violence peuvent soudainement se produire, même dans des régions où il n'y a eu jusque-là aucun trouble. Par conséquent, nous vous demandons instamment de continuer de veiller à la sécurité de ceux qui assistent à nos réunions. Lors des réunions de l'assemblée locale, les préposés à l'accueil doivent être attentifs ce qui se passe aussi bien à l'intérieur de la salle du Royaume qu'à l'extérieur.

Gestion des perturbateurs :Il est préférable de ne pas intervenir si quelqu'un provoque des perturbations mineures ou sans gravité lors d'une réunion. Toutefois, si quelqu'un continue à causer du désordre et que cela distraie l'auditoire, on lui demandera de partir. Si le perturbateur refuse de partir, on lui dira que s'il ne part pas et qu'il continue de déranger les autres, on appellera la police. S'il continue malgré tout de perturber la réunion, il faudra appeler la police. Quand les agents arriveront, on les informera que la personne en question cause du désordre et qu'elle n'est plus la bienvenue dans le bâtiment. Si, au vu de la situation, cela semble plus prudent et nécessaire, on pourra aussi leur indiquer que nous souhaitons porter plainte.

En général, on ne cherchera pas à faire sortir un perturbateur de la salle du Royaume par la force. Si une personne se montre violente dès le début, on appellera aussitôt la police, sans mise en garde préalable.

Vous pouvez également consulter les référence ci-après qui pour déterminer quelle attitude avoir si un chrétien se fait agresser physiquement (*q* 6/08 p. 11 ; *q*87 22/11 p. 28).